



CD/FT/SN

NATATION

2023/2024

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23

ville de
Saint-Étienne

Saint-Etienne, le 8 Avril 2024

6^{ème} PERIODE Du LUNDI 29 AVRIL au VENDREDI 7 JUIN 2024 (10-11 séances)

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
LUNDI 29 AVRIL 6-13-27 MAI 3 JUIN			RIVIERE CAR à 13 h 20 ROSA Linda CE1/CE2 - 25	VEUE CAR à 14 h 05 PROVENAT/AUGAGNEUR CE1 - 24	
			TARDY CAR à 13 h 30 LATUILE Olivier CE2/CM1/CM2 - 21	VEUE CAR à 14 h 05 ESCOFFIER Laura CM1 - 26	
			NB max autorisé dans le bus : 49	NB max autorisé dans le bus : 54	
MARDI 30 AVRIL 7-14-21-28 MAI 4 JUIN			RIVIERE CAR n°1 à 13 h 30 GRANGER Frédéric CE1 - 24	VEUE CAR n°1 à 14 h 05 PROVENAT/AUGAGNEUR	TARDY CAR n°2 à 14 h 55 VIRISSEL Guillaume CE2 - 26
			RIVIERE CAR n°1 à 13 h 30 ROUSSET/PAYS CE1/2 - 25	VEUE CAR n°1 à 14 h 05 ESCOFFIER Laura	
			NB max autorisé dans le bus : 53	NB max autorisé dans le bus : 54	NB max autorisé dans le bus : 28
JEUDI 2-16-23-30 MAI 6 JUIN	RIVIERE CAR à 9 h ROSA Linda	RIVIERE CAR à 9 h 45 GRANGER Frédéric	TARDY CAR à 13 h 20 VIRISSEL Guillaume		
	TARDY CAR à 9 h 10 LATUILE Olivier	RIVIERE CAR à 9 h 45 ROUSSET/PAYS			
	NB max autorisé dans le bus : 49	NB max autorisé dans le bus : 53	NB max autorisé dans le bus : 28		
VENDREDI 3-17-24-31 MAI 7 JUIN					
			NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS - **CAR** : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27
Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL